

SYNDICAT MIXTE INTERMODAL REGIONAL DE TRANSPORTS

SMIRT

**COMITE SYNDICAL DU 16 JUIN 2017
DE 14 H30 à 15 H 30**

Délibération n° 2017 – 22

Objet : Actualisation du tableau des effectifs

Le Comité Syndical du SMIRT réuni sous la présidence de son Premier Vice - Président, Monsieur Frédéric LETURQUE, le 16 juin 2017,

Vu le Code Général des collectivités territoriales,

Vu les statuts du Syndicat Mixte,

Vu la loi n° 83-634 du 13 Juillet 1983 modifiée portant droits et obligations des fonctionnaires,

Vu la loi n°84-53 du 26 Janvier 1984 modifiée portant dispositions statutaires relatives à la fonction publique territoriale,

Vu le passage au grade de Rédacteur Principal le 01/01/2017 de l'agent titulaire en titre sur le poste d'assistant administratif et financier depuis le 06/10/2015 et la création du poste au tableau des effectifs par délibération du 18/03/2011,

Vu la réussite au concours d'Attaché Territorial au 1^{er}/04/2017 de l'agent recruté sur le poste de Chargé de Mission « Qualité de l'Air » depuis le 01/04/2015, et la création du poste au tableau des effectifs par délibération du 12/12/2014,

Vu la vacance du poste de « chargé de mission Billettique » au 15/11/2016 suite à mutation externe du fonctionnaire en titre occupant le poste précédemment, vu le jury infructueux du 28/11/2016, relancé les 6 et 9 février 2017 suivi du recrutement d'un agent au 09/05/2017 pour une durée de 2 ans (article 3.3.2), et la création du poste au tableau des effectifs par délibération du 20/02/2012,

Vu la vacance de poste de « Directeur du SMIRT » au 14/04/2017 suite à la fin du CDD précédent, vu l'offre publiée le 27/01/2017, vu la décision du jury du 11/04/2017 et le recrutement d'un agent pour une durée de 12 mois (article 3.3.2), et la création du poste au tableau des effectifs par délibération du 18/03/2011 et du 29/01/2014

DECIDE

D'approuver le tableau des effectifs actualisé ci-joint.

AUTORISE

Monsieur le Président du SMIRT à prendre les engagements juridiques, financiers et comptables nécessaires à l'exécution de la présente délibération.

Le Premier Vice - Président du SMIRT,



Frédéric LETURQUE



TABLEAU DES EFFECTIFS DU SMIRT AU 16 JUIN 2017

Annexe 1 à la délibération 2017 - 22

POSTE	GRADE	CATEGORIE (2)	EFFECTIFS BUDGETAIRES	EFFECTIFS POURVUS	TEMPS DE TRAVAIL	STATUT AGENT
Filière administrative						
Une assistante de direction	Adjoint(e) Administrative 2ème cl	C	1	1	complet	Titulaire
Un gestionnaire administratif et financier	Rédacteur Principal 1ère cl	B	1	1	complet	Titulaire
Deux chargés de Mission expert (Chargés d'études)	Attachée	A	2	2	complet	Titulaire dont 1 titulaire stagiaire
Un directeur(trice)-Adjoint(e)	Directeur (trice) Territorial	A	1	1	complet	Titulaire
Filière Technique						
Un Directeur	Ingénieur en Chef cl normale	A	1	1	complet	Contractuel
Un chargé de Mission expert (chargé d'études)	Ingénieur	A	1	1	complet	Contractuel
TOTAL			7	7		

DRCT
20 JUIN 2017
PREFECTURE DU NORD